



CHAMPIONNAT NATIONAL DE CARABINE DE PETIT CALIBRE DE 2018
Cookstown (Ontario)
30 juin au 7 juillet 2018

Le Championnat national de carabine de petit calibre de 2018 aura lieu au Centre de tir panaméricain de Cookstown, en Ontario.

Toronto International Trap and Skeet Club
5206, Sideroad 5, Cookstown (Ontario), L0L 1L0
<https://www.google.ca/maps/place/Toronto+International+Trap+%26+Skeet+Club/@44.1845574,-79.6789401,14.5z/data=!4m5!3m4!1s0x882ac1af5a0133d7:0x2861ff85a40d5d0c!8m2!3d44.1856463!4d-79.6641109?hl=en>

Pour savoir comment vous rendre à Barrie et dans la région environnante, consultez MapQuest (www.mapquest.com) ou Google Maps (www.maps.google.ca).

Remarques concernant le programme

1. **Veillez lire le programme et le calendrier attentivement. Des modifications ont été apportées à l'événement cette année. Toutes les épreuves de carabine seront présentées sur une période de huit jours, et non de dix jours comme par les années passées.**
2. L'épreuve du fusil de chasse sera présentée en premier, suivie de la carabine sport, de l'épreuve couchée de l'ISSF, de l'épreuve 3 positions de l'ISSF, puis de la carabine à air de l'ISSF (voir le programme des activités).
3. Les épreuves féminines de carabine 3 positions de l'ISSF seront disputées parallèlement aux épreuves masculines 3 positions, selon le nouveau format de 120 coups. Le nouveau format de 60 coups s'appliquera aussi aux épreuves féminines de carabine à air de l'ISSF.
4. Les inscriptions et les paiements doivent être reçus au plus tard le 15 juin 2018 pour garantir une place sur le pas de tir.
5. Il y aura des finales seulement dans les épreuves de carabine à air et 3 positions de l'ISSF qui comptent cinq concurrents et plus.
6. Le CO₂ pour les carabines à air ne sera PAS fourni. L'air comprimé SERA fourni.
7. Les concurrents n'habitant pas le Canada peuvent consulter le site de la GRC (www.rcmp-grc.gc.ca) pour plus d'information au sujet du formulaire CAFC 909 qui doit être rempli pour apporter des armes à feu au Canada.

INSTALLATIONS DE TIR

Le Centre de tir panaméricain compte 40 postes de tir couverts de 50 mètres; l'espace peut également être réparti de manière sécuritaire entre les deux distances. Le champ de tir à air comprimé compte 50 postes. Toutes les cibles sont des cibles électroniques Megalink. Le Centre dispose de nombreux espaces de stationnement. Tous les champs de tir sont accessibles aux fauteuils roulants. Les principaux hôtels et motels se situent à environ 20 minutes de route du Centre.

Équipement à apporter au champ de tir – Veuillez apporter votre tapis de tir, votre support de lunette, vos rallonges, votre agrafeuse, votre tabouret ou votre chaise, autrement dit, TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN. Si vous ne désirez pas apporter votre propre tapis, vous pourrez en emprunter un au Centre de tir panaméricain.

RÈGLES ET CIBLES

Les règles de l'ISSF en vigueur au 1^{er} janvier 2018, y compris les modifications, interprétations et rectificatifs subséquentement affichés sur le site Web de l'ISSF, s'appliqueront aux épreuves de l'ISSF. Les épreuves de carabine sport seront régies par les règles en vigueur de la FTC pour la carabine sport. En ce qui concerne le fusil de chasse, les règles rédigées par Red Bowes et mises à jour par Robert Wood s'appliqueront.

1. Avis spécial du comité de compétition

Les pénalités décrites ci-dessous s'appliqueront si le tir d'un concurrent frappe la plaque de protection de la cible électronique.

Première occurrence : Carton jaune – Avertissement

Deuxième occurrence : Carton vert – 2 points de pénalité

Troisième occurrence : Carton rouge – Disqualification pour cause de tir dangereux. Le résultat obtenu jusqu'à ce moment sera inscrit sur les fiches de pointage. Le concurrent n'aura droit à aucun remboursement.

Cibles

Des cibles électroniques Megalink seront utilisées lors des épreuves de l'ISSF de 50 mètres.

Des cibles électroniques Megalink seront utilisées lors des épreuves de carabine sport de 50 mètres. Les cibles à six mouches de la FTC pour la carabine sport seront utilisées lors des épreuves de fusil de chasse.

Des cibles électroniques Megalink seront utilisées lors des épreuves de carabine à air de 10 mètres.

SI DES CIBLES EN PAPIER SONT UTILISÉES lors des épreuves de fusil de chasse, les officiels du pas de tir inscriront uniquement le numéro du relais et la position sur les cibles pour le calibre .22; cette façon de faire est aussi appelée « Système de marquage de cibles 3R » (Right Red Relay). Il n'est ni nécessaire ni permis de marquer préalablement les cibles. Lorsque le tir est terminé, les cibles sont immédiatement présentées pour le décompte des points. Une fois que les pointages sont affichés, un tireur peut voir sa cible SUR DEMANDE. Les concurrents disposent de 10 minutes après l'affichage du pointage de l'étape visée pour voir la cible, c.-à-d. après un match en position couchée de 60 coups.

Les **protêts relatifs au pointage lors des épreuves avec cibles de papier** doivent être présentés au plus tard à la fin de la période de contestation, après que les pointages aient été affichés pour tous les relais de l'épreuve en question, et ils seront examinés par le jury. Il y aura une période de contestation de 10 minutes. Chaque protêt concernant une cible de papier coûte 5,00 \$. En ce qui concerne le fusil de chasse, le jury examinera les 20 coups sur la cible. Si le pointage doit être modifié, les frais seront remboursés. À l'exception du jury, personne ne sera autorisé à utiliser une jauge à bouchon et un trou de tir ne pourra être « jaugé » qu'une seule fois par le jury.

Les **protêts** seront examinés par le jury. Chaque protêt coûte 25,00 \$.

Les décisions du jury sont **finales**.

L'utilisation de drogues à des fins non médicales et la consommation d'alcool ne sont permises nulle part sur le site du champ de tir. Tous les concurrents peuvent être soumis à des contrôles de dopage aléatoires en tout temps. Voir la *Politique contre le dopage sportif de la FTC* sur le site Web de la FTC.

Il est **interdit de fumer** dans les bureaux de statistique et de pointage, dans toute pièce fermée ou tente OU dans les pas de tir.

Critères de sélection des athlètes de haute performance de 2019

Pour être admissible à l'équipe nationale de 2019, vous devez participer au Championnat national de 2018. La plus récente version des critères du programme de haute performance se trouve sur le site Web de la FTC.

http://sfc-ftc.ca/assets/docs/selectioncriteria/2019/2019_SFC_Athlete_Selection_Criteria_vF_updated_21_Dec_17.pdf

RÉSUMÉ DES ÉPREUVES

Carabine sport et fusil de chasse

Debout – 2 parcours de 60 coups chacun = 120 coups.

3 positions – 2 parcours de 20 coups pour chacune des 3 positions = 120 coups.

Pour être admissibles aux prix décernés dans ces catégories, les athlètes juniors (femmes et hommes) doivent s'acquitter des frais applicables aux athlètes adultes.

Carabine à air de l'ISSF

10 mètres debout (à l'exception du tir adapté).

Hommes et hommes juniors – 2 parcours de 60 coups chacun.

Femmes et femmes juniors – 2 parcours de 60 coups chacun.

Tir adapté – 2 parcours de 60 chacun : 1 couché, 1 debout.

Pour être admissibles aux prix décernés dans ces catégories ou aux finales, les athlètes juniors (femmes et hommes) doivent s'acquitter des frais applicables aux athlètes adultes.

Une épreuve ouverte en équipe mixte de l'ISSF sera présentée si le programme Megalink peut être utilisé. Il s'agira d'une épreuve de démonstration seulement. Chaque équipe devra payer des frais d'inscription de 20,00 \$. Il sera possible de s'inscrire à cette épreuve lors du processus d'inscription général. Des médailles seront remises aux équipes qui se classeront au premier, au deuxième et au troisième rang (s'il y a suffisamment d'inscriptions).

Carabine 3 positions de l'ISSF – Hommes

Les groupes seront formés de façon aléatoire pour les relais. *Les épreuves masculines et féminines de carabine 3 positions seront disputées simultanément; le nombre total d'inscriptions pour les matches est restreint à 35 places.* 2 parcours de 40 coups pour chacune des 3 positions = 240 coups.

Pour être admissibles aux prix décernés dans ces catégories ou aux finales, les athlètes juniors doivent s'acquitter des frais applicables aux athlètes adultes.

Carabine 3 positions de l'ISSF – Femmes

Les groupes seront formés de façon aléatoire pour les relais. *Les épreuves masculines et féminines de carabine 3 positions seront disputées simultanément; le nombre total d'inscriptions pour les matches est restreint à 35 places.* 2 parcours de 40 coups pour chacune des 3 positions = 240 coups.

Pour être admissibles aux prix décernés dans ces catégories ou aux finales, les athlètes juniors doivent s'acquitter des frais applicables aux athlètes adultes.

Carabine position couchée de l'ISSF

Les groupes seront formés de façon aléatoire pour les relais. **Limite de 35 places.**

3 parcours de 60 coups chacun = 180 coups.

L'épreuve de tir couché sera une épreuve ouverte. Les hommes et les femmes tireront ensemble.

Pour être admissibles aux prix décernés dans ces catégories ou aux finales, les athlètes juniors doivent s'acquitter des frais applicables aux athlètes adultes.

FINALES

REMARQUE : LES CHAMPIONS CANADIENS DE CHAQUE ÉPREUVE DE L'ISSF SERONT DÉSIGNÉS EN FONCTION DES RÉSULTATS DES FINALES (CECI NE S'APPLIQUE PAS À LA CARABINE COUCHÉE ÉTANT DONNÉ QU'IL N'Y AURA PAS DE FINALE). SEULS LES CITOYENS CANADIENS SONT ADMISSIBLES AUX FINALES DE L'ISSF OU AU TITRE DE CHAMPION CANADIEN.

Les règles de l'ISSF en vigueur en 2018 s'appliqueront lors des finales de carabine à air.

Les règles de l'ISSF en vigueur en 2018 s'appliqueront lors des épreuves de carabine 3 positions.

Les huit premiers concurrents canadiens masculins à la carabine à air et les huit premières concurrentes canadiennes à la carabine à air (y compris les athlètes juniors qui ont payés les frais applicables aux athlètes seniors) seront invités à participer aux finales du samedi 7 juillet.

Les huit premiers concurrents canadiens masculins à la carabine 3 positions de l'ISSF et les huit premières concurrentes canadiennes à la carabine 3 positions de l'ISSF (y compris les athlètes juniors qui ont payé les frais applicables aux athlètes seniors) seront invités à participer aux finales du mercredi 4 juillet.

Les athlètes juniors qui se sont uniquement acquittés de frais juniors ne sont pas admissibles aux finales.

Match Dewar

Comme il ne sera pas possible d'accéder à un pas de tir de 100 mètres, il n'y aura pas de match Dewar cette année.

Prix de l'ISSF

Il y aura des prix juniors et des prix par catégorie dans les épreuves masculines et féminines, à l'exception de la carabine couchée de l'ISSF, qui est disputée en tant qu'épreuve OUVERTE. Les athlètes juniors peuvent participer aux épreuves pour les prix par catégorie et les prix juniors s'ils paient les frais applicables aux athlètes adultes. Le nombre de prix par catégorie sera établi en fonction du nombre d'inscriptions par catégorie. Un ou deux tireurs = un prix. Trois ou quatre tireurs = deux prix. Cinq tireurs et plus = trois prix. Les concurrents qui remportent le Championnat ne sont pas admissibles aux prix par catégorie.

ÉPREUVES EN ÉQUIPE

Des équipes de trois personnes participeront aux épreuves de l'ISSF énumérées ci-après.

Épreuve ouverte de l'ISSF et position couchée junior de l'ISSF : équipes mixtes formées d'hommes et de femmes.

Carabine 3 positions de l'ISSF – hommes, hommes juniors, femmes, femmes juniors.

Carabine à air – hommes, hommes juniors, femmes, femmes juniors.

Des équipes de trois personnes participeront aux épreuves de carabine sport énumérées ci-après.
Épreuve couchée ouverte, épreuve couchée junior, carabine 3 positions ouverte, carabine 3 positions junior.

Dans toutes les épreuves en équipe, les athlètes juniors peuvent se joindre à une équipe ouverte et à une équipe junior s'ils ont payé les frais applicables aux athlètes adultes.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les formulaires et les frais d'inscription peuvent être envoyés à :

Steven Spinney
11, Scugog Point Cres.
R. R. # 1
Nestleton Station (Ontario)
LOB 1L0
sdspinney@sympatico.ca

Les formulaires et les frais d'inscription doivent être **reçus** au plus tard le 15 juin 2018. Après cette date, il n'est pas garanti que les inscriptions soient toujours acceptées. **Des frais de retard de 20,00 \$ s'appliqueront si l'inscription est reçue après le 15 juin.**

Les frais d'inscription doivent être joints au formulaire; ils peuvent être payés par chèque, mandat-poste ou virement électronique. Tous les chèques doivent être remplis au nom du Championnat national de carabine de petit calibre et être postdatés au plus tard le 15 juin 2018.

Les frais obligatoires d'administration et d'opérations nationales de la FTC de 40 \$ (20 \$ pour les athlètes juniors) ne sont pas remboursables.

L'inscription et la vérification de l'équipement auront lieu sur le pas de tir à air comprimé, selon le jour et l'heure indiqués dans le programme de la compétition. Tous les concurrents sont fortement encouragés à s'inscrire lors des journées convenues parce que le programme de la compétition est chargé. Il sera aussi possible de s'inscrire le jour précédant la compétition.

Des séances d'entraînement se dérouleront en fonction de l'horaire mentionné dans le programme.

Réunion annuelle de la section – La réunion annuelle de la Section du pistolet se tiendra sur le pas de tir de 50 m le mercredi 4 juillet, immédiatement après la remise des prix pour l'épreuve de carabine 3 positions de l'ISSF. Tous les tireurs et les membres devraient être présents. Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à la réunion mais que vous aimeriez soumettre des commentaires, veuillez les mettre par écrit et ils seront lus pendant la réunion.

ADHÉSION À LA FTC ET CATÉGORIES

Adhésion – Tous les concurrents doivent être membres de la Fédération de tir du Canada pour l'année 2018. Le bureau national de la FTC vérifiera le statut de membre avant la compétition. Tous les concurrents (y compris ceux qui ne se sont pas préinscrits) devront être en mesure de fournir une preuve d'adhésion lors de l'inscription sur place. Les concurrents américains qui sont membres en règle de la NRA ou d'USA Shooting pour l'année 2018 ne sont pas tenus d'adhérer à la FTC.

La structure d'adhésion de la FTC peut brièvement être décrite comme suit :

Adhésion annuelle complète pour adultes : 30,00 \$, TPS incluse

Adhésion junior (moins de 18 ans) : 15,00 \$, TPS incluse

Catégories – On demande à tous les concurrents de s'inscrire dans la catégorie à laquelle ils appartiennent réellement. Le bureau national de la FTC s'assurera du respect de cette exigence avant la compétition. Tous les concurrents devront néanmoins présenter une preuve de leur appartenance à la catégorie lors de l'inscription. Ceci est notamment exigé de la part de tous les participants qui ne se sont pas soumis à la préinscription.

Le jury a le droit de corriger les erreurs flagrantes.

Tous les concurrents qui ne sont pas actuellement classés dans une catégorie de la FTC devront participer à titre d'experts temporaires. Cela s'applique également aux membres de la NRA car les catégories de cet organisme ne seront pas acceptées.

Cependant, après avoir pris part à un match de la FTC (un parcours complet), les concurrents américains seront classés dans une catégorie de la FTC (gratuitement) en fonction des résultats obtenus lors du match en question. Le concurrent devra ensuite utiliser cette catégorie lors de tous les autres matches de la FTC, à moins qu'il ne soit classé dans une nouvelle catégorie, comme le serait un tireur de la FTC.

Les athlètes juniors qui participent aux épreuves de l'ISSF ne doivent pas célébrer leur 21^e anniversaire avant le 31 décembre 2018. Les athlètes juniors intermédiaires qui prennent part aux épreuves de carabine sport ne doivent pas célébrer leur 21^e anniversaire avant le 31 décembre 2018. Enfin, les athlètes juniors qui participent aux épreuves de carabine sport ne doivent pas célébrer leur 16^e anniversaire avant le 31 décembre 2018.

Pour toutes les épreuves, les vétérans doivent célébrer leur 55^e anniversaire avant le 31 décembre 2018.

Abréviations :

Veillez utiliser les abréviations suivantes sur le formulaire d'inscription. **Remarque :** Un tireur vétéran, junior intermédiaire ou junior (qui s'acquitte du plein montant de l'inscription) peut participer à toutes les épreuves, sauf les exceptions mentionnées, et est admissible à tous les prix, tel que précisé, y compris les prix décernés dans les catégories « vétéran », « junior intermédiaire » et « junior ». Les vétérans doivent utiliser l'équipement approprié pour être admissibles, c.-à-d. pas de lunettes de visée. **DE PLUS**, les vétérans qui ont « arrêté la compétition » sont autorisés à utiliser leur « vieil » équipement même si celui-ci ne répond plus aux règles actuelles (ils participeront alors à titre de vétérans seulement).

MA = Maître	EX = Expert	TE = Tireur d'élite
TP = Tireur de précision	ET = Expert temporaire	D = Dame
JR = Junior	JRI = Junior intermédiaire	
SH1 = Tel que défini par le CIP	SH2 = Tel que défini par le CIP (athlète ayant besoin d'un support de tir)	

HEURE DE DÉBUT DES MATCHES

Il convient de souligner que les heures qui sont indiquées dans le programme pour les épreuves de l'ISSF correspondent à l'heure du premier tir faisant l'objet d'un POINTAGE (conformément à la règle 6.11.1.1). La préparation et le réglage des visées débiteront 15 minutes avant l'heure du match, mais, lors des épreuves de carabine sport et de fusil de chasse, l'heure mentionnée dans le programme est l'heure du premier coup d'essai.

ORDRE DES POSITIONS DE TIR

Lors des épreuves à 3 positions de l'ISSF, il convient de souligner que la séquence de tir est maintenant à genoux, couché et debout.

La séquence est toujours couché, debout et à genoux lors des épreuves de carabine sport à trois positions.



2018, Cookstown, Ontario (Centre de tir panaméricain)
**CHAMPIONNAT DE CARABINE DE PETIT CALIBRE – PROGRAMME DE LA
COMPÉTITION**
(LES HEURES INDIQUÉES POURRAIENT CHANGER.)

Samedi 30 juin 2018

9 h à 12 h
11 h à 15 h
16 h à 17 h

Inscription : carabine en position couchée de l'ISSF /carabine sport/fusil de chasse.
Fusil de chasse : relais 1 et 2. Prix remis après l'épreuve.
Carabine en position couchée de l'ISSF (hommes et femmes, toutes catégories) : entraînement (maximum de 35 inscriptions au total).

Dimanche 1^{er} juillet 2018

9 h à 9 h 50
10 h 30 à 12 h 30
13 h à 15 h
16 h à 16 h 50

Carabine en position couchée de l'ISSF (hommes et femmes, toutes catégories) : relais 1.
Carabine sport, position couchée : relais 1.
Carabine sport 3 positions : relais 1.
Carabine en position couchée de l'ISSF (hommes et femmes, toutes catégories) : relais 2.

Lundi 2 juillet 2018

9 h à 9 h 50
10 h 15
12 h à 14 h
10 h 30 à 12 h 30
13 h à 15 h
15 h 30
16 h à 17 h 30

Carabine en position couchée de l'ISSF (hommes et femmes, toutes catégories) : relais 3.
Carabine en position couchée de l'ISSF : remise des prix.
ISSF 3-Position Registration and Equipment Check
Carabine sport 3 positions : relais 2.
Carabine sport, position couchée : relais 2.
Carabine sport : remise des prix.
Carabine 3 positions de l'ISSF (tous les concurrents) : entraînement.

Mardi 3 juillet 2018

10 h à 12 h 45

Carabine 3 positions de l'ISSF (hommes et femmes) : relais 1.

Mercredi 4 juillet 2018

9 h à 11 h 45
13 h à 14 h
14h 45 à 15 h 45
16 h 15
16 h 45

Carabine 3 positions de l'ISSF (hommes et femmes) : relais 2.
Carabine 3 positions de l'ISSF (hommes) : finale.
Carabine 3 positions de l'ISSF (femmes) : finale.
Carabine 3 positions de l'ISSF : remise des prix.
Réunion de la Section du pistolet de la FTC (sur le pas de tir de 10 mètres).

Jeudi 5 juillet 2018

9 h à 11 h
11 h à 13 h

13 h 30 à 14 h 30
15 h à 16 h

Carabine à air de l'ISSF : inscription, vérification de l'équipement.
Carabine à air de l'ISSF : épreuve en équipe mixte (la tenue de l'épreuve est assujettie au nombre d'inscription et à la disponibilité du programme Megalink).
Carabine à air de l'ISSF (femmes) : entraînement.
Carabine à air de l'ISSF (hommes/tir adapté) : entraînement.

Vendredi 6 juillet 2018

12 h à 13 h 15
14 h à 15 h 15

Carabine à air de l'ISSF (femmes) : relais 1.
Carabine à air de l'ISSF (hommes/tir adapté) : relais 1.

Samedi 7 juillet 2018

9 h à 10 h 15
11 h à 12 h 15
13 h à 14 h
14 h 45 à 15 h 45
16 h 15

Carabine à air de l'ISSF (hommes/tir adapté) : relais 2.
Carabine à air de l'ISSF (femmes) : relais 2.
Carabine à air de l'ISSF (hommes/tir adapté) : finale.
Carabine à air de l'ISSF (femmes) : finale.
Carabine à air : remise des prix.

(En date d'avril 2018)



CHAMPIONNAT NATIONAL CANADIEN DE CARABINE DE PETIT CALIBRE

30 juin au 7 juillet 2018

Cookstown (Ontario)

Nom : _____ Prénom : _____ N° de la FTC _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Courriel : _____ Téléphone (____) _____ (en caractères d'imprimerie, s.v.p.)

Cochez la catégorie qui s'applique.

Junior (moins de 16 ans)____(SR seulement) Junior int. (moins de 21 ans)____(SR seulement)

Junior ISSF (moins de 21 ans) ____ Date de naissance ____/____/____

JJ/MM/AAAA

Dame ____ Vétéran (55 ans et plus)____

Carabine à air : CO₂ NON disponible. Air comprimé DISPONIBLE.

Remarque : Les athlètes juniors doivent payer les frais pour adultes afin d'être admissible à un prix par catégorie.

Remarque : Les athlètes juniors doivent payer les frais pour adultes afin d'être admissible à la finale.

Veillez cocher la catégorie qui s'applique.

CARABINE SPORT

N°	ÉPREUVE	N ^{bre} DE COUPS	MA	EX	TE	TP	JRI	JR	D	VT	SENIOR/JUNIOR	MONTANT
1	3 positions	3/20/2 = 120									95,00 \$/80,00 \$	
2	Couchée	60 x 2 = 120									95,00 \$/80,00 \$	
3	Fusil de chasse	60 x 2 = 120									85,00 \$/70,00 \$	

ÉPREUVES DE L'ISSF

N°	Épreuve	N ^{bre} de coups	MA	EX	TE	TP	JR	D	VT	SENIOR/JUNIOR	MONTANT
4	Carabine à air – hommes	60 x 2 = 120								110,00 \$/90,00 \$	
5	Carabine à air – femmes	60 x 2 = 120								110,00 \$/90,00 \$	
6	ISSF 3P – hommes	3 x 40 x 2 = 240								140,00 \$/110,00 \$	
7	ISSF couchée (OUVERTE)	3 x 60 = 180								130,00 \$/100,00 \$	
8	ISSF 3P – femmes	3 x 40 x 2 = 240								140,00 \$/110,00 \$	

TIR ADAPTÉ – ÉPREUVES DE CARABINE À AIR

N°	ÉPREUVE	N ^{bre} de coups	SH1	SH2	SENIOR/JUNIOR	MONTANT
9	Debout	60			70,00 \$	
10	Couchée	60			70,00 \$	

FRAIS TOTAUX POUR LES ÉPREUVES CHOISIES----- \$

Si le nombre total de coups dans les épreuves choisies est égal ou supérieur à 240, SOUSTRAYEZ 10 % des FRAIS TOTAUX
(arrondi au dollar) (moins 10 % si plus de 240 coups) ----- \$

FRAIS NETS pour les épreuves choisies----- \$

Si le paiement est reçu après le 15 juin 2018, ajoutez 20,00\$----- \$

Adhésion à la FTC (obligatoire)-----Adulte 30,00 \$, Junior 15,00 \$ ----- \$

FRAIS ADMINISTRATIFS OBLIGATOIRES -----Adulte 40,00 \$ Junior 20,00 \$ ----- \$

TOTAL DES FRAIS D'INSCRIPTION----- \$

Faire parvenir le formulaire d'inscription rempli ET les frais par la poste ou par courriel à :

Steven Spinney, 11 Scugog Point Cres., R. R. #1, Nestleton Station (Ontario), L0B 1L0

Courriel : sdspinney@sympatico.ca

**LES FRAIS PEUVENT ÊTRE PAYÉS PAR VIREMENT ÉLECTRONIQUE. ENVOYEZ UN
COURRIEL À L'ADRESSE CI-DESSUS POUR PLUS DE DÉTAILS.**

(Le paiement de l'inscription doit être REÇU au plus tard le 15 juin 2018, sinon des frais de retard de 20,00 \$ s'appliqueront.)

Veillez rédiger votre chèque à l'ordre du Championnat national de carabine de petit calibre.